



LE PIRE A ÉTÉ ÉVITÉ... JUSQU'À QUAND ?

Chères et chers collègues,

Lundi, lors d'une intervention faisant suite au refus de réintégrer sur le quartier arrivants (QA), notre collègue gradé a été violemment agressé par le détenu C.

Ce dernier l'a saisi par le col, a sorti une lame dissimulée dans sa bouche et a tenté de lui porter un coup **TRANCHANT** à la gorge.

Seuls le professionnalisme et le sang-froid de notre collègue ont permis d'éviter un drame. **LA LAME A FRÔLÉ SON VISAGE.**

Nous rappelons que ce détenu :

- a exprimé, à plusieurs reprises, sa volonté de prendre un agent en otage ;
- est présent dans notre établissement au titre d'une mesure d'ordre et de sécurité pour des faits similaires.

QUE FAUT-IL DE PLUS POUR AGIR ? UN DRAME IRRÉVERSIBLE ?

Le bureau local FO Justice exige le **TRANSFERT IMMÉDIAT** de ce détenu vers un établissement disposant de moyens adaptés à son niveau de dangerosité.

La sécurité des personnels ne peut plus attendre.

Le bureau local FO Justice sera pleinement mobilisé pour que toutes les suites judiciaires soient engagées.

Avant le drame, il y a toujours des alertes. Celle-ci en est une.

